



2SB

Société par Actions Simplifiée
Capital de 38 200 €uros
438 920 530 RCS NANTERRE

139, avenue de Verdun
92130 ISSY LES MOULINEAUX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2024

Le 26 mars 2025



**Passionnément
engagé.**

2SB

Exercice clos le 30 septembre 2024

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

À l'Associé unique de la société 2SB,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société par Actions Simplifiée 2SB relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux Comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} octobre 2023 à la date d'émission de notre rapport,

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les charges constatées d'avance et les produits constatés d'avance relatifs aux contrats de maintenance vendus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiements mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

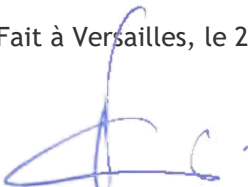
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le Commissaire aux Comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Versailles, le 26 mars 2025.



BDO IDF

Représentée par Cora DENIS

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	43 640	13 135	30 505	14 728	15 777
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	43 640	13 135	30 505	14 728	15 777
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	55 450		55 450	18 554	36 896
Avances et acomptes versés sur commandes	3 995		3 995	3 260	735
Clients et comptes rattachés	4 745 546		4 745 546	9 544 656	-4 799 110
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	36		36	5 653	- 5 617
. Personnel	92		92		92
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices	147 870		147 870	447 031	- 299 161
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	343 680		343 680	313 182	30 498
. Autres	3 086 801		3 086 801	1 801 083	1 285 718
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement				80	- 80
Disponibilités	10 755 473		10 755 473	3 400 294	7 355 179
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	1 931 600		1 931 600	3 776 727	-1 845 127
TOTAL (II)	21 070 541		21 070 541	19 310 519	1 760 022
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)	23 201		23 201	37 564	- 14 363
TOTAL ACTIF (0 à V)	21 137 382	13 135	21 124 247	19 362 812	1 761 435

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 38 200)	38 200	38 200	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	3 820	3 820	
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	7 173 486	5 651 083	1 522 403
Report à nouveau	77 538	77 538	
Résultat de l'exercice	1 598 045	1 522 402	75 643
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	8 891 089	7 293 044	1 598 045
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques	23 204	33 564	- 10 360
Provisions pour charges			
TOTAL (III)	23 204	33 564	- 10 360
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	851 389	841 685	9 704
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 885 884	5 748 825	2 137 059
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	16 510	10 940	5 570
. Organismes sociaux	28 149	24 913	3 236
. Etat, impôts sur les bénéfices			
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	663 321	1 517 157	- 853 836
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	71 442	48 276	23 166
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	540 489	4 813	535 676
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance	2 114 864	3 813 768	-1 698 904
TOTAL (IV)	12 172 047	12 010 378	161 669
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)	37 907	25 826	12 081
TOTAL PASSIF (I à V)	21 124 247	19 362 812	1 761 435

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)		Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total	
Ventes de marchandises	53 986 141		53 986 141	34 708 815	55,54
Production vendue biens					
Production vendue services	4 736 756		4 736 756	7 297 283	-35,09
Chiffres d'affaires Nets	58 722 897		58 722 897	42 006 098	39,80
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation			7 500	7 333	167
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				3 499	- 3 499
Autres produits			1 054 196	1 226 570	- 172 374
Total des produits d'exploitation (I)			59 784 593	43 243 500	16 541 093
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			50 351 701	31 302 145	19 049 556
Variation de stock (marchandises)			-36 896	-18 554	- 18 342
Achats de matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stock (matières premières et autres approv.)					
Autres achats et charges externes			5 926 091	8 118 833	-2 192 742
Impôts, taxes et versements assimilés			89 616	85 209	4 407
Salaires et traitements			428 602	398 050	30 552
Charges sociales			174 244	155 738	18 506
Dotations aux amortissements sur immobilisations			9 022	5 861	3 161
Dotations aux provisions sur immobilisations					
Dotations aux provisions sur actif circulant					
Dotations aux provisions pour risques et charges					
Autres charges			1 198 323	990 668	207 655
Total des charges d'exploitation (II)			58 140 703	41 037 949	17 102 754
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			1 643 890	2 205 551	- 561 661
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun					
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)					
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)					
Produits financiers de participations					
Produits des autres valeurs mobilières et créances					
Autres intérêts et produits assimilés			159 995	94	159 901
Reprises sur provisions et transferts de charges			33 564	114 365	- 80 801
Différences positives de change			106 781	118 559	- 11 778
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement					
Total des produits financiers (V)			300 341	233 017	67 324
Dotations financières aux amortissements et provisions			23 204	33 564	- 10 360
Intérêts et charges assimilées			10 237	8 380	1 857
Différences négatives de change				626 419	- 626 419
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement					
Total des charges financières (VI)			33 440	668 363	- 634 923
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			266 900	-435 346	702 246
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			1 910 790	1 770 205	140 585

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 30/09/2024 (12 mois)	Exercice précédent 30/09/2023 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 936	2 962	- 1 026	-34,64
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	613		613	N/S
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 548	2 962	- 414	-13,98
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 548	-2 962	414	13,98
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	310 197	244 841	65 356	26,69
Total des Produits (I+III+V+VII)	60 084 934	43 476 517	16 608 417	38,20
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	58 486 889	41 954 115	16 532 774	39,41
RESULTAT NET	1 598 045	1 522 402	75 643	4,97
Dont Crédit-bail mobilier	17 106	25 484	- 8 378	-32,88
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes 24

2SB

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/09/2024 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 30/09/2023 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 21 124 246,60 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 1 598 044,87 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 13/01/2025 par les dirigeants.

2SB**ANNEXE**

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES**

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Provisions pour risques et charges : elles sont constituées pour tenir compte des risques financiers existant à la date de clôture des comptes.
- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.
- Stocks de marchandises : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les comptes sociaux ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable générale (Règlement ANC 2014-03).

Créances et dettes :

Les créances et dettes sont valorisées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Les dépréciations sont évaluées créance par créance.

Les créances et dettes en devises hors zone euro sont converties au taux en vigueur à la clôture de l'exercice ; les écarts par rapport aux valeurs d'origine sont enregistrés dans les comptes d'écart de conversion actif et passif prévus à cet effet.

Les pertes de conversion enregistrées en écart de conversion actif font l'objet d'une provision pour risques et charges.

CIR :

La société a droit au titre de l'année 2023 à un CIR de 179 680 Euros.

Factor

La société a recours à l'affacturage. Le montant des créances cédées au factor au 30 septembre 2024 s'élève à un total de 2 507 835 euros.

Charges et produits constatés d'avance

Le produit et la charge constatés d'avance au 30 septembre 2024 relatifs aux contrats de maintenance vendus par la société s'élèvent respectivement à 2 114 864 euros et à 1 926 325 euros.

Engagement de retraite

La charge relative aux engagements futurs de retraite n'a pas été comptabilisée. Compte tenu de la moyenne d'âge et de l'ancienneté des salariés de l'entreprise, le montant ne serait pas significatif.

Chiffre d'affaires

La société 2SB est un distributeur de solutions de Cybersécurité. Son chiffre d'affaires se ventile en 2 grandes catégories :

2SB**ANNEXE**

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES (suite)**

- 1 - Les ventes de produits pour lesquelles le chiffre d'affaires est reconnu à la date de livraison.
2 - Les ventes de contrats de maintenances (dissociées) pour lesquelles le chiffre d'affaires est reconnu selon la méthode de l'avancement.

Détail des prêts, crédits et avances consentis (et garanties associées) et non remboursés au 30/09/2024 :
Ouverture de Crédit de Trésorerie de 5 000 000,00 EUR à l'origine
Du 08/08/2024 à échéance du 31/07/2025
Palier en cours au 30/09/2024 : 5 000 000,00 EUR
Utilisation au 30/09/2024 : 0,00 EUR

2SB

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF****3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 43 640 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 600		21 600	
Immobilisations corporelles	312 070	25 411	293 842	43 640
Immobilisations financières				
TOTAL	333 670	25 411	315 442	43 640

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 13 135 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	21 600		21 600	
Immobilisations corporelles	297 342	9 022	293 229	13 135
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	318 942	9 022	314 829	13 135

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Instal. génér. agenc. amgts	8 386	618	7 768	10 ans
Matériel de transport	1 031	783	248	de 1 à 5 ans
Matériel de bureau & infor.	33 363	11 554	21 809	de 3 à 5 ans
Mobilier	859	180	680	10 ans
TOTAL	43 640	13 135	30 505	

3.2 - Etat des créances = 10 255 623 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	10 255 623	10 255 623	
TOTAL	10 255 623	10 255 623	

2SB

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 1 607 494 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	1 404 297
Autres créances	194 347
Disponibilités	8 850
TOTAL	1 607 494

3.4 - Charges constatées d'avance = 1 931 600 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2SB

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF****4.1 - Capital social = 38 200 E**

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	38200	1,00	38 200
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	38200	1,00	38 200

4.2 - Provisions = 23 204 E

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	A la clôture
Provisions réglementées					
Provisions pour risques & charges	33 564	23 204	33 564		23 204
TOTAL	33 564	23 204	33 564		23 204

4.3 - Etat des dettes = 12 172 047 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	7 765	7 765		
Fournisseurs	7 885 884	7 885 884		
Dettes fiscales & sociales	779 421	779 421		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 384 113	1 384 113		
Produits constatés d'avance	2 114 864	2 114 864		
TOTAL	12 172 047	12 172 047		

4.4 - Charges à payer par postes du bilan = 4 428 592 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	7 765
Fournisseurs	4 055 569
Dettes fiscales & sociales	89 528
Autres dettes	275 730
TOTAL	4 428 592

2SB**ANNEXE**

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF (suite)****4.5 - Produits constatés d'avance = 2 114 864 E**

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

2SB**ANNEXE**

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués**5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 58 722 897 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	53 986 141	91,93 %
Prestations de services	4 974 076	8,47 %
Produits des activités annexes	109 034	0,19 %
Rabais, remises & ristournes accord.	-346 353	-0,59 %
TOTAL	58 722 897	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 310 197 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	1 643 890		1 643 890
Résultat financier	266 900		266 900
Résultat exceptionnel	-2 548		-2 548
Participation des salariés			
TOTAL	1 908 242	310 197	1 598 045

2SB

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024 Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

6 - AUTRES INFORMATIONS

6.1 - Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	34 251
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	34 251

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	8	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Apprentis sous contrat	2	
TOTAL	10	0

2SB

ANNEXE

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro
- Avec comptes substitués

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 1 607 494 E

Produits à recevoir		Montant
Clients et comptes rattachés :		1 404 297
	Clients factures à établir(41810000)	1 404 297
Autres créances :		194 347
	R.r.r. à obtenir(40980000)	194 347
Disponibilités :		8 850
	Intérêts courus à recevoir(51870000)	8 850
	TOTAL	1 607 494

8.2 - Charges constatées d'avance = 1 931 600 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatées d'avance(48600000)	5 275
Charges const. d'avance maintenance(48600100)	1 926 325
TOTAL	1 931 600

8.3 - Charges à payer = 4 428 592 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes financières diverses :	7 765
Assoc. intérêts c/c ckf(45580100)	7 765
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	4 055 569
Frs factures non parvenues(40810000)	4 055 569
Dettes fiscales et sociales :	89 528
Dettes prov/congés payés(42820000)	14 411
Org. soc. charges à payer(43860000)	5 476
Etat charges à payer(44860000)	69 641
Autres dettes :	275 730
R.r.r. à accorder(41980000)	275 730
TOTAL	4 428 592

8.4 - Produits constatés d'avance = 2 114 864 E

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	2 114 864
TOTAL	2 114 864